

CHANTIER

ecole

RÉSEAU NATIONAL



Quelques mots sur CHANTIER école et les Entreprises Sociales Apprenantes

CHANTIER école est un **acteur historique de l'insertion par l'activité économique** (IAE).

Il réunit près de 750 entreprises sociales apprenantes, 36 000 salariés, 15 associations régionales CHANTIER école, plus de 1 200 Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) conventionnés (soit plus de 60%).

Le réseau promeut « **toute action collective qui, à partir d'une situation de travail sur une production grandeur nature, a pour objectif de favoriser la progression des personnes** ».

Le réseau CHANTIER école est présent sur le territoire français par ses associations régionales. Elles assurent les missions du réseau, le représentent et accompagnent les SIAE adhérentes.

Les associations régionales ont également des missions complémentaires en fonction des spécificités, des compétences et des expériences régionales : recherche de solutions de financement et de leviers de formation, développement des relations entreprises, veille sur les appels d'offres et le développement des filières...

Porteuses d'un projet de transformation sociale et de solidarité sur les territoires dans les domaines du travail, de l'emploi, de la formation et de l'économie, les structures adhérentes de CHANTIER école se définissent comme des Entreprises Sociales Apprenantes.

Solidarité, innovation et créativité dans les territoires, démarche apprenante et démocratie permanente : ces valeurs sont au cœur de la démarche des Entreprises Sociales Apprenantes.

Elles sont inscrites dans la charte de CHANTIER école, consultable à la fin de ce document.

Entreprises parce qu'elles s'engagent collectivement pour une économie différente, innovante et exigeante.

Présentes dans de nombreux secteurs économiques, elles sont aussi des employeurs atypiques au cœur de l'économie sociale et solidaire des territoires et militent pour l'inclusion des personnes dans l'emploi - car nul n'est inemployable ; un dialogue social affirmé, car l'entreprise doit être avant tout humaine.

Sociales parce qu'elles déploient un accompagnement socio-professionnel individualisé, global et performant en faveur des plus fragiles.

Actrices majeures de la société, elles l'irriguent de liens et de solidarités nouvelles et maillent les territoires de partenariats positifs pour tous.

Apprenantes parce qu'elles affirment que la formation - à la fois théorique et en situation de travail - est un facteur de progression et d'émancipation de la personne.

Elles se définissent également comme des organisations apprenantes elles-mêmes, ayant cœur à se remettre en cause et à apprendre des personnes, des salariés et des parties prenantes.

CHANTIER école est un réseau :

l'association nationale et les associations régionales travaillent main dans la main sur l'ensemble du territoire pour accompagner les Entreprises Sociales Apprenantes dans leurs missions :

PROMOUVOIR ET DEFENDRE

CHANTIER école porte la voix de ses adhérents à tous les niveaux, grâce à un plaidoyer déployé au niveau national et sur les territoires :

- une représentation dans les instances nationales et locales, auprès des élus, de partenaires institutionnels, politiques, sociaux et économiques ;
- des travaux, des analyses, des débats, et des propositions d'amendements pour faire évoluer le secteur ;
- un partenariat européen avec le réseau ENSIE (European Network of Social Integration Enterprises).

INFORMER :

CHANTIER école nourrit ses adhérents :

- une présence sur les réseaux sociaux pour vous informer et valoriser aussi votre propre information ;
- des newsletters régulières ;
- des sites internet nationaux et régionaux.

FEDERER ET ENRICHIR :

CHANTIER école stimule les échanges :

- des rencontres nationales, régionales et locales, des partenariats et des coopérations diverses entre adhérents et avec un réseau de partenaires ;
- des co-constructions quotidiennes sur les territoires ;
- des commissions et des groupes de travail nationaux et locaux : insertion et personnes placées sous mains de justice, freins à la mobilité, professionnalisation...

MUTUALISER :

CHANTIER école **encourage ses propres adhérents à rejoindre aussi d'autres réseaux** ou organisations, sources de professionnalisation ainsi que de renforcement de leurs capacités et de leur influence :

- Le Synesi, le syndicat national des employeurs spécifiques d'insertion (Branche des ACI). Convaincu de l'intérêt du dialogue social, CHANTIER école est l'un de ses membres fondateurs. Les adhérents du réseau CEN bénéficient d'une réduction de 50 % sur leur adhésion au Synesi.
- OF'ESA, l'organisme de formation des Entreprises Sociales Apprenantes, fondé par CHANTIER école.
- Les réseaux IAE généralisés ou spécialisés dans un secteur d'activité.

CHANTIER école mutualise aussi ses partenariats, avec des tarifs préférentiels négociés et des offres de développement d'activités avec nos partenaires comme Bruneau ou l'Agence National du Don.

Synesi :	Bruneau :	Agence Nationale des Chèques Vacances :	Agence du Don en Nature :
Chantier école est membre fondateur du Syndicat National des Employeurs Spécifiques d'Insertion. Vous bénéficiez de 50% de réduction sur l'adhésion au syndicat.	En tant que structure adhérente au réseau CHANTIER école, vous bénéficiez de : • 20 % de remise sur les produits de type mobilier de bureau, équipement, aménagement, ainsi que l'hygiène et l'entretien ou encore l'informatique, les cartouches et les toner. • 35% de remise sur les univers papeterie et fournitures et classement.	CHANTIER école centralise les projets d'organisation de séjours individuels et collectifs des salarié·e·s en insertion de toutes les structures adhérentes à CHANTIER école. Les séjours sont financés à hauteur de 75% par l'ANCV.	CHANTIER école est partenaire de l'Agence du Don en Nature. Cette association permet de bénéficier des produits neufs non alimentaires auprès d'entreprises, afin d'en faire bénéficier les personnes de vos structures.

OUTILLER

CHANTIER école développe la professionnalisation et l'outillage :

- une « démarche pédagogique et outillée » pour la formation en situation de travail ;
- un centre de ressources réservé à nos adhérents qui comporte une banque de données pédagogiques destinée aux structures mettant en œuvre les CQP ; des guides (mobilité, insertion et justice...) ; des fiches pratiques ;
- un logiciel de suivi des parcours des personnes SIL'ESA
- la co-construction de la Démarche Qualité et de la caractérisation des Entreprises Sociales Apprenantes.

FORMER :

CHANTIER école a deux organismes de formation : OF'ESA et CHANTIER école Formation qui valident différents CQP : Salarié Polyvalent ; Encadrant Pédagogique en Situation de Production ; ainsi que la formation Sauveteur Secouriste du Travail Prévention des Risques liés à l'Activité Physique.

ACCOMPAGNER :

CHANTIER école permet aux ACI de mesurer leur impact :

- la mesure de l'impact économique des ACI sur les territoires ;
- un accompagnement à l'engagement sociétal des Entreprises Sociales Apprenantes,
- des conseils sur les dimensions RH, économique et organisationnel ;
- des interventions dans le cadre du DLA (dispositif local d'accompagnement)
- un outil de pilotage économique



Comment adhérer à CHANTIER école ?

Vous vous reconnaissez dans les valeurs et le projet de CHANTIER école et vous adhérez à sa charte ?

Vous êtes une personne morale, porteuse d'un ou plusieurs ACI, ou une personne physique, par exemple un bénévole investi et engagé dans l'IAE ?

Alors vous pouvez adhérer au réseau pour l'année civile en cours.

Il vous suffit pour cela de remplir le dossier d'adhésion en ligne correspondant (personne physique ou morale) et d'y adjoindre les pièces nécessaires notamment :

- la charte de CHANTIER école signée ;
- le paiement de votre cotisation ;
- le conventionnement auprès de la DIRECCTE de votre structure (si personne morale).
- le dernier rapport d'activités (si personne morale)

Votre adhésion sera valable sur l'année civile en cours. Outre votre adhésion au réseau national, vous serez membres de droit des associations régionales CHANTIER école là où elles existent.

Où adhérer au réseau CHANTIER école ?

L'adhésion se fait **uniquement en ligne**.

- Pour une première adhésion, c'est ici :

<https://cdr-chantierecole.org/adhesion-en-ligne/>

- Pour ré adhérer, c'est ici :

<https://cdr-chantierecole.org/mon-compte/>

Pour déterminer votre niveau de cotisations :

Personne physique : une part fixe à 27,5 € + une part volontaire si vous le souhaitez uniquement et selon vos moyens.

Personne morale :

- Si vous n'avez jamais adhéré à CHANTIER école, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel sur la première année fixé à 418 €.
- Si vous avez déjà adhéré à CHANTIER école, votre cotisation se basera sur le système suivant :

Cotisation fixe pour toutes les structures jusqu'à 12 ETP réalisés en 2023 ou jusqu'à 25 000 heures stagiaires = 418€

Cotisation variable : au-delà de 12 ETP d'insertion = (nbre ETP d'insertion réalisés en 2023 - 12) x 34,5€ ou au delà de 25 000 heures stagiaires : la formule de calcul est = [(nbre heures stagiaires - 25 000) / 1500] x 27,5€

Un plafond de cotisation est fixé à 2 550 € (soit 74 ETPI).

CHANTIER école souhaite se rendre accessible au plus grand nombre de structures et de personnes se reconnaissant dans ses valeurs. Le niveau des cotisations est donc adapté selon la taille de ses adhérents.

Si vous ou votre structure connaissez des difficultés économiques, CHANTIER école peut également revoir le niveau des cotisations indiquées ci-dessus.

	Désignation	Modalités	Montant
A	Cotisation fixe	Toutes structures jusqu'à 12 ETP d'insertion conventionnées (ACI) ou jusqu'à 25 000 heures stagiaires (chantier formation)	418€
B	Cotisation variable Au-delà de 12 ETP d'insertion ou de 25 000 heures stagiaires	Formule de calcul : = (nombre d'ETP conventionnée - 12) X 34,5 € <u>ou</u> <u>=</u> [(nombre d'heures stagiaires - 25 000) / 1500] X 27,5 €	
C	Réseaux nationaux et autres personnes morales		2 550€
D	Total cotisation	[A+B] ou [C] plafonnée à 2 550 euros	
E	Contribution volontaire	Participation volontaire de la structure au développement du réseau	
TOTAL A PAYER		D+E	

- un ACI qui adhère pour la première fois a une cotisation de 418 € si elle a 11 ETP d'insertion réalisés sur l'année précédente.
- Si elle en a 15, elle règlera alors (15-12)x34,5€, soit 103,5 € euros en plus des 418 € .
- Un chantier formation qui adhère pour la première fois et qui dénombre 35 000 heures stagiaires calcule sa cotisation comme suit : [(40 000-25 000) / 1500]x 27,5 soit 275 € en plus des 418.

Besoin d'aide pour remplir le dossier d'adhésion ?

Vous pouvez écrire à adhesion@chantierecole.org ainsi qu'à l'association CHANTIER école de votre région.

Pour contacter votre délégué régional dans le cas d'une réadhésion, rendez-vous dans votre centre de ressources où vous trouverez ses [coordonnées ICI](#).